

SALAISONS DE GUADELOUPE Salaison de Guadeloupe rappelle Assortiment BBQ - chair à saucisse - chipolatas herbes - chipolatas nature - chipolatas piment - saucisse de toulouse



- Noms des modèles ou références concernés : Assortiment BBQ - chair à saucisse - chipolatas herbes - chipolatas nature - chipolatas piment - saucisse de Toulouse
- Marque : L'eleveur
- Lot 25176 Date limite de consommation 05/07/2025
- Conditionnements : Barquette noir ou transparente barquette sous film
- Date début/fin de commercialisation : du 25/06/2025 au 27/06/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Barquette noir ou transparente barquette sous film
- Zone géographique de vente : Départements : GUADELOUPE (971)
- Distributeurs : Champion - LeaderPrice - Super U - Sodex - Carrefour - Lecrec - Comité des fetes la pwent

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de *Escherichia coli* en quantité supérieure à la réglementation
- Risques encourus par le consommateur : *Escherichia coli*

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les *Escherichia coli* peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 14 juillet 2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre